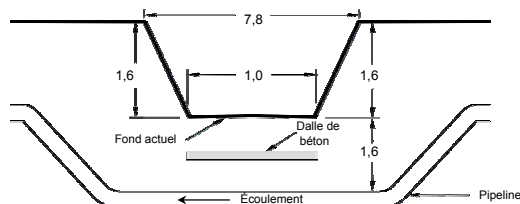


IDENTIFICATION / LOCALISATION

Nom : Rivière Chevreuil # 86-11
 Type : Municipal
 Lot(s) : 12
 Rang : Rang 2
 Cadastre : Canton de Nelson
 Municipalité : Lyster
 MRC : L'Érable

SECTION AU SITE DE TRAVERSÉE



Notes :

- Dimensions approximatives (m)
- Couverture minimale projetée sous le fond actuel. Le relevé d'arpentage détaillé permettra d'établir de façon précise la couverture minimale à respecter.
- La dalle de béton peut ne pas être requise.

ÉVALUATION DES HABITATS POUR LA FAUNE ICHTYENNE

- Intermittent : Non
- Profondeur d'eau (m)* : Non déterminée / 0,25
- Type d'écoulement* : Non déterminé / laminaire
- Vitesse (m/s)* : Non déterminée / 0,25
- Substrat** : Argile / organique, déposition
- Potentiel de fraie au site de traversée*** : Faible, moyen, nul, diffus
- Habitat d'alimentation - Espèces : Bec-de-lièvre, ombre de vase, meunier noir, naseux noir, dard barré, raseux-de-terre noir, méné à nageoires rouges, chabot tacheté
- Habitat sensible à l'aval : Oui
- Obstacle à la migration vers l'amont : Non
- Vulnérabilité : Vulnérable
- Remarque(s) : -
- Période recommandée de franchissement : 1er juillet au 15 avril
- Suivi recommandé après la construction : Qualité du substrat

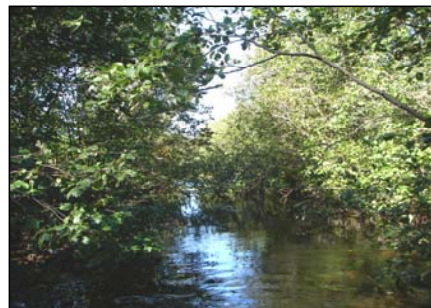
Notes :

- * Mesure printanière / mesure estivale
- ** Substrat dominant / sous-dominant
- *** Potentiel de fraie pour salmonidés, espèces d'eau vive, espèces d'eau calme, cyprinidés

MILIEU ENVIRONNANT

Topographie : Vallonnée
 Utilisation du sol : Boisée
 Type de sol : Loam sableux Francoeur + loam sableux Fourchette + sable fin à sable grossier Raimbault + sable loameux Saint-Sylvere (selon la carte pédologique)

PHOTO AU SITE DE TRAVERSÉE

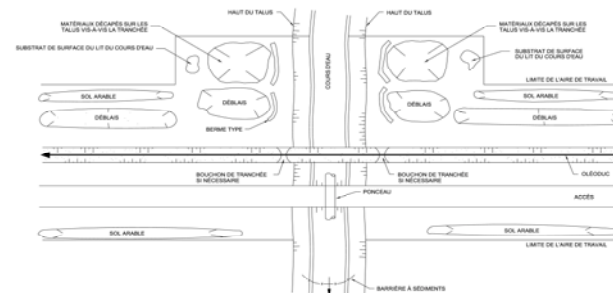


REMISE EN ÉTAT

Lit : Matériel original
 Talus : Pente originale
 Stabilisation : Ensemencement ou empierrement ou combinaison des deux

MÉTHODE DE CONSTRUCTION

TRAVERSÉE EN PLEINE EAU



Vue en plan

Notes :

L'ensemble des travaux préparatoires (décapage du sol arable, construction des benches, soudage de la conduite, etc.) s'effectue avant le début de l'excavation. Ainsi, en général, les travaux dans les cours d'eau peuvent être réalisés sans interruption à l'intérieur d'une période de 6 à 15 heures.

Le ponçeau sera installé lors de la préparation de la zone de travail. Il demeurera en place pour l'ensemble de la période des travaux et suite à la fermeture du chantier si les travaux n'ont pas complétés. Toutefois, celui-ci ne devra causer aucune entrave au libre écoulement des eaux et ne provoquer aucune inondation.

La méthode de construction et le plan de contrôle des sédiments proposés pourront être ajustés lors des travaux d'implantation du pipeline et ce, en fonction du débit du cours d'eau et des matériaux rencontrés lors de l'excavation.

Le décapage du sol arable de part et d'autre du cours d'eau s'effectue seulement en milieu cultivé.

Cette vue en plan est un croquis type et n'est nullement conçue à des fins de construction.

Date	Révision	App.



Projet : PIPELINE SAINT-LAURENT
 Titre : Fiche synthèse des cours d'eau
 Préparé par : Guy Avoine, B. Sc., bio.
 Approuvé par : Claude Veilleux, ing. & agr.

Date : Septembre 2006
 Fichier : 3325CD02.xls

Feuille : 33 de 138
 Fiche no : 33A

UDV Groupe Conseil UDA inc.
 Agriculture, Énergie et Environnement